



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023_018

Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 29/03/2023
Publié le 29/03/2023
ID : 048-214800393-20230228-D_2023_018-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit février,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

10 Présents : Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Jérôme JACQUES, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Manuel MARTINEZ, Christian MOLANDRE, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

4 Absents excusés : Florence FERNANDEZ ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Catherine BOUTIN, Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX, Philippe MIQUEL.

1 Absent : Manuel PAGES.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

Objet : rénovation thermique et énergétique de la mairie

Monsieur Jérôme Jacques rappelle la délibération 2022_016 du 27 janvier 2022 approuvant l'opération de rénovation thermique et énergétique de la mairie d'un montant estimatif de 130 000 € HT.

Il précise que cette opération a obtenu un financement DETR 2022 à hauteur de 30 % soit 39 000 €.

Il indique, que compte tenu de l'inflation le chiffrage a été revu à la hausse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation de cette opération dont le montant a été réévalué à 170 000 € HT.

SOLLICITE des subventions complémentaires nécessaires à la mise en œuvre de ces travaux auprès de l'ensemble des financeurs potentiels et notamment auprès de l'Etat (DETR/DSIL/FONDS VERTS) et de la Région.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son Adjoint à signer l'ensemble des pièces relatives à cette opération.

La secrétaire de séance, Catherine BOUTIN	Le Maire, Philippe ROCHOUX
	 